

Contacts

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Collège SSH
Sciences Sociales et Humanités

Avenue du Doyen Poplawski
BP1633 - 64016 Pau cedex
05 59 40 80 86 / 89
formations3S@univ-pau.fr

Responsables de la formation

Stéphanie RABILLER
stephanie.rabiller@univ-pau.fr

Nathalie CALATAYUD
Inspectrice de l'action sanitaire
et sociale - ARS 64
nathalie.calatayud@univ-pau.fr

Direction FTLV

Formation continue, alternance,
reprise d'études, VAE
05 59 40 78 88
accueil.forco@univ-pau.fr

Mission handicap

Accompagnement des étudiants
en situation de handicap
05 59 40 79 00
handi@univ-pau.fr

Accès à la formation



Prérequis

- Accès sur sélection.
- Les candidats doivent être titulaires d'une licence droit, AES ou Économie-gestion.
- Pour les titulaires d'un diplôme autre que droit, AES ou économie, déposer un dossier de validation d'acquis auprès du service des équivalences du Collège SSH (dossier à télécharger sur le site à partir du mois de mars). Le master C3S est ouvert aux stagiaires de formation continue dans le cadre d'un CPF (Compte personnel de formation), d'un plan de développement des compétences ou de la VAE.

Candidature

- Candidature à partir du mois de juillet sur : <http://www.monmaster.gouv.fr>
- Toutes les infos sur les modalités de candidature (dates...) sur le site : <https://formation.univ-pau.fr/m-droit-public-c3s> - Onglet Admission
- Pour les titulaires de diplômes étrangers, référez-vous au site des relations internationales de l'UPPA : <https://ri.univ-pau.fr/fr/venir/mobilite-hors-programme.html>

Alternance / Reprise d'études / VAE : modalités, tarifs...

Cette formation est proposée en alternance en Master 2. Pour plus d'informations concernant l'alternance, la reprise d'étude, la validation des acquis, se rapprocher du bureau de la FTLV.

Partenariats

- Avec le Centre Hospitalier de Pau à destination des cadres de santé de l'IFCS.
- Possibilité de suivre le DU Démarche Qualité et pratiques de coopération et de coordination du parcours des usagers en parallèle du Master C3S.



Master C3S DROIT PUBLIC

MASTER 1 & 2
EN
APPRENTISSAGE

Cadres du secteur sanitaire, social et médico social

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Avril 2025



<https://formation.univ-pau.fr/m-droit-public-c3s>

Objectif

Donner une formation spécialisée de haut niveau permettant aux étudiants de maîtriser des savoir-faire indispensables à l'exercice d'une fonction de responsabilité dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

Préparer aux concours d'entrée aux écoles nationales supérieures de la santé publique et de la sécurité sociale.

Les cadres ainsi préparés devront maîtriser notamment trois domaines de compétences :

- l'expertise et le conseil,
- gérer des contextes professionnels spécifiques,
- appui à la transformation et à l'innovation.

Débouchés

Structures

Établissements et services sociaux et médico-sociaux publics et privés, établissements de santé publics et privés, collectivités territoriales, services de l'État, organismes d'assurance maladie.

Métiers / Postes

Directeur, chef de service d'établissements sanitaires et sociaux publics et privés, chargés de missions, IASS, directeur de caisse de sécurité sociale, attaché d'administration hospitalière...

90% des diplômés ont un emploi
30 mois après l'obtention du M2 (Promotion 2020)

Taux de réussite du diplôme : 85 %
pour la promotion 2023/2024

+ d'infos sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études - Observatoire de l'établissement : <https://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle.html>

Organisation de la seconde année

Les enseignements se déroulent de septembre à juin. Les regroupements ont lieu 6 jours par mois (environ 3 jours tous les quinze jours) soit sur un rythme d'alternance.

Deux possibilités pour les étudiants :

- Soit ils intègrent un établissement sanitaire, social ou médico-social afin d'y réaliser un stage d'une durée minimale de 4 mois, conduisant à la rédaction d'un mémoire.
- Soit ils intègrent un établissement sanitaire, social ou médico-social en tant qu'apprentis.

Programme de la formation

Les enseignements sont dispensés par des universitaires, et 70% de professionnels intervenant dès la première année (ARS, hôpital, Sécurité sociale, collectivités territoriales, directeurs d'établissements du secteur, CCAS).

Modalités d'évaluation : les étudiants sont évalués grâce à des devoirs sur table et des travaux en contrôle continu.

MASTER 1

Semestre 1

- Stratégie et sociologie des organisations
- Droit et gouvernance du système de santé
- Pilotage des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social (1)
- Langue vivante
- Méthodologie de projet et projet tutoré

Semestre 2

- Pilotage des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social (2)
- Économie et financement des établissements de santé, socio et médico-sociaux
- Régulation administrative et financière en établissements (1)
- Politiques sanitaires et sociales
- Politique de la ville
- Langue vivante
- Projet tutoré

MASTER 2

Semestre 3

- Démarche qualité et dispositifs d'évaluation (1)
- Droit des usagers du secteur sanitaire, social et médico-social (1)
- Dispositifs de coordination et de coopération

Semestre 4

- Pilotage des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social (3)
- Régulation administrative et financière en établissements (2)
- Démarche qualité et dispositifs d'évaluation (2)
- Droit des usagers du secteur sanitaire, social et médico-social (2)
- Grand oral
- Grand écrit
- Langue vivante
- Mémoire de stage, méthodologie et suivi